## **CONTRAT D'ENGAGEMENT « PAIN »**

Entre	I'ADHERENT	et	le BOULANGER
Nom	·		LE PAIN D'HERVE
Prénom	:		SARL Le Fournil du Taillis
Adresse	) :		57 rue des Landrons
			60650 <b>ESPAUBOURG</b>
	:		Tél : 03 44 80 55 05 Portable : 06 37 03 32 64 www.lefournil.com
Courrie			w w w.iciOulilli.colli

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après pour la période du 12 OCTOBRE 2017 au 31 MARS 2018 inclus.

Les distributions seront assurées chaque jeudi, sur 21 semaines.

Selon le calendrier ci-joint ( calendrier identique à celui de la distribution des paniers de legumes ) Engagements de l'ADHERENT :

- o Être Adhérent à l'AMAP des colibris d'andresy.
- Établir le ou les chèque(s) en règlement des paniers de la période susmentionnée ; les libeller à l'ordre de "SARL le Fournil du Taillis" puis les remettre à un responsable de l'AMAP, qui transmettra au BOULANGER. Le paiement peut être effectué, soit par un chèque global, soit fractionné en 2 ou 3 fois.
- O Venir prendre son panier sur le lieu de distribution, les JEUDIS entre 18 h 30 à 19h40 h dans la salle rue lepic à Andresy
  - En cas d'empêchement (retard, vacances, etc.), faire récupérer son panier par une tierce personne qui sera désignée à un responsable de l'AMAP.
  - Tout panier non retiré par un Adhérent ou son remplaçant pourra être partagé entre les Adhérents encore présents à la clôture de la distribution ; il ne sera procédé à aucun remboursement.
- O Trouver un remplaçant s'il souhaite se désister du présent engagement : aucun remboursement ne sera effectué

## **Engagements du BOULANGER:**

- o Fournir des produits savoureux issus de composants biologiques certifiés.
- O Livrer les produits une fois par semaine, le JEUDI entre 17 h 45 et 18 h, sur le lieu précité.
- o Pratiquer la transparence sur les prix.
- o Prévenir l'AMAP en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison.
- o Prendre en compte les remarques et les besoins des Adhérents de l'AMAP.
- o Accepter des visites régulières des Adhérents de l'AMAP.

## **Engagements communs:**

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité du BOULANGER (maladie, problèmes de livraison, etc.).
- Les Adhérents acceptent d'assumer ces risques, sachant toutefois qu'ils en seront justement compensés.

## Engagements de l'AMAP les colibris d'Andresy:

- o L'AMAP agit en tant qu'intermédiaire entre ses ADHERENTS et le BOULANGER ; elle participe à la logistique locale de distribution.
- O Respecter la charte des AMAP.

Le Pain d'HERVE	et NOM:	Com	Commande		
	Choix des paniers	Réf. panier	Prix unitaire	Qté	Montant
Panier « Pain fantaisie	A	3,30 €			
	o Pain d'épeautre (T110) 500 g	<b>A'</b> 1	3,80 €		
	o Pain au kamut 500 g	<b>A'</b> 2	3,60 €		
	o Pain aux graines 500 g	<b>A'</b> 3	3,30 €		
Taulanna la mâna	o Pain aux noix 500 g	<b>A'</b> 4	3,80 €		
Toujours le même « Pain fantaisie »	o Pain aux 5 céréales 500 g	<b>A'</b> 5	3,10 €		
« Faiii iaiitaisie »	o Pain aux raisins et noisettes 600 g	<b>A'</b> 6	4,70 €		
	o Pain aux graines de sésame 500 g	<b>A'</b> 7	3.10 €		
	o Pain aux olives vertes 300 g	<b>A'</b> 8	2,60 €		
	o Pain aux châtaignes (selon saison) 300 g	<b>A'</b> 9	3,60 €		
« Gros Pain » à la disc	rétion du Boulanger : l'un des pains listés en B'	В	4,50 €		
	o Pain bis T80 1 kg	<b>B'</b> 1	4,70 €		
Toujours le même	o Pain complet T110 1 kg	<b>B'</b> 2	4,70 €		
« Gros Pain »	o Pain intégral T150 1 kg	<b>B'</b> 3	4,70 €		
	o Boule de campagne T65 1 kg	<b>B'</b> 4	4,90 €		
« Pain fantaisie + Gros	Pain » : soit combinaison A + B	С	7.20 €		
Toujours le même «Pai	n fantaisie + Gros Pain» : combinaison A' + B' - Préciser :	F	€		
« Pain fantaisie + Briod	che » à la discrétion du Boulanger : soit combinaison A + E	D	7.10 €		
	<b>la discrétion du Boulanger</b> , l'une des brioches suivantes : 4,50 €. o Brioche nature 350 g - 4,50 €. o Brioche au chocolat 350 g - 5.00	E	4,40 €		
« Pain fantaisie + Gros	Pain + Brioche », soit combinaison des (A + B + E).	F	11,50 €		
<ul><li>des gourmandises</li><li>4 viennoiseries,</li></ul>	e la semaine » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une suivantes, (parmi une cinquantaine de spécialités sucrées) :  o 2 chaussons aux pommes, o 2 muffins + 2 financiers, s variés, o 2 gourmandises o 2 amandines, o 1 cake aux raisins.	G	4.20 €		
« Panier salé » à la dis	crétion du Boulanger : l'une des compositions listées en H'	Н	5.00 €		
	o 2 petites pizzas	H' 1	5.00 €		
Toujours le même	o 2 quiches lorraines	H' 2	5.00 €		
« Panier salé »	o 2 quiches aux champignons	H' 3	5.00 €		
	o Feuilletés au chèvre	H' 4	5.00 €1		
	o 1 cake salé.	H' 5	5.00 €		
« Pain de mie » de 500 g		I	4,40 €		
« Pain sans gluten » 50	0 g. à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en J'	J	4,40 €		
Toujours le même	o Pain au sarrasin	J' 1	4,40 €		
« Pain sans gluten »	o Pain aux châtaignes	J' 2	4,40 €		
	o Pain au souchet	<b>J'</b> 3	4,40 €		
« Pain spécial » (hors liste	e ci-dessus) : spécifier	K			
Total de l'engagement h	ebdomadaire :€, soit pour les 21 semaines de la saisoi	າ :		€	

Paiement en 1, 2 ou 3 chèques libellés à l'ordre de Sarl Le Fournil du Taillis.

	Montant	Banque	N° de chèque
1			
2			
3			

Le p	résent	contrat	expirera	naturellemer	nt au terr	ne de la	a dernière	distribution,	le jeudi 29	mars 2018	